

Présentation

Bloc de laine de verre comprimée, qualité TEL pour une forte isolation acoustique des cloisons et des plafonds. Les blocs, d'une épaisseur d'environ 200 mm peuvent être compressés lors de la mise en place à 150 mm et, une fois l'emballage retiré, prennent une épaisseur jusqu'à 300 mm. Cette excellente compressibilité assure une **étanchéité acoustique maximale** pour les plénums de 150 à 300 mm.

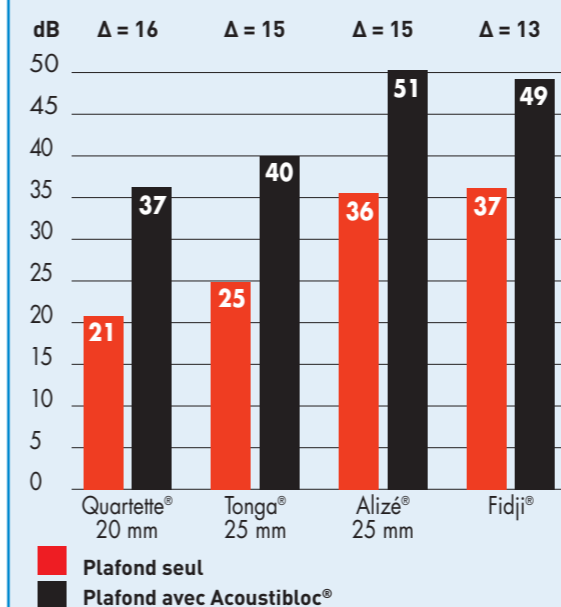
Dimensions modules

Longueur	500 mm
Largeur	400 mm
Épaisseur sans kraft	300 mm

Épaisseur utile mini 150 mm : Épaisseur utile maxi 300 mm.

Atténuation latérale

L'Acoustibloc® améliore les performances d'atténuation latérale des plafonds suspendus entre deux locaux. Essais CFT AndréSy.



Réaction au feu

L'Acoustibloc® est classé M0. PV LNE 7090618 DMAT1. La présence d'Acoustibloc® peut réduire efficacement le déplacement horizontal des gaz et fumées en cas d'incendie, conformément à la législation en vigueur pour les plafonds de grandes surfaces.

Recoupement des vides dans les plénums ou dans les combles

Article CO 26

Les combles inaccessibles et l'intervalle existant entre le plancher et le plafond suspendu, doivent être recoupés par des éléments en matériaux de catégorie M0 ou par des parois pare-flammes de degré 1/4 heure.

Ces cellules doivent avoir une superficie maximale de 300 m², la plus grande dimension n'excédant pas 30 m.

Ce recoupement n'est pas exigé si les vides ci-dessus sont protégés par un réseau d'extinction automatique à eau ou se trouvent à l'intérieur d'un compartiment.

Tenue à l'humidité

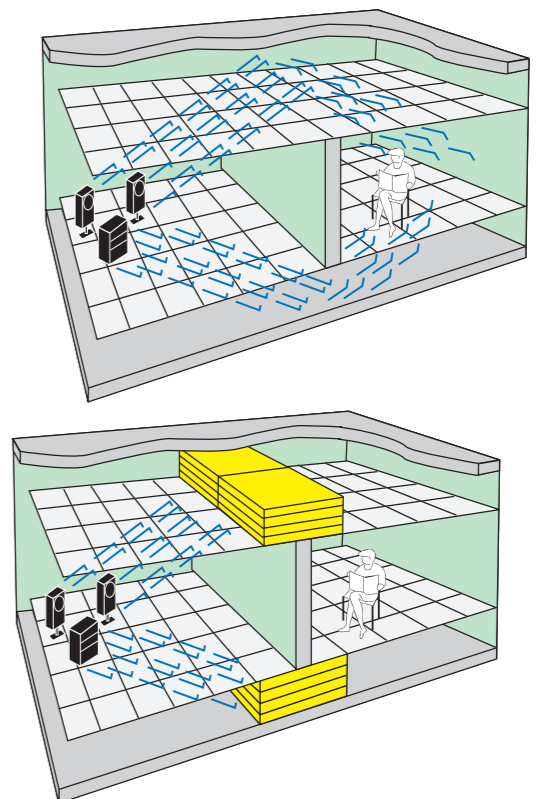
- Non capillaire
- Non hygroscopique

Autres propriétés

- Imputrescible
- Non corrosif
- Dimensionnellement stable et sans tassement
- Inattaquable par les rongeurs ou micro-organismes

Mise en œuvre

Les blocs sont disposés à l'aplomb des cloisons pour assurer la continuité de leur isolation phonique. Les Acoustibloc® peuvent être disposés en trois couches horizontales superposées si nécessaire, ce qui permet de cloisonner des plénums d'une hauteur jusqu'à 700 mm environ. Après mise en place, les Acoustibloc® sont libérés de leur emballage papier afin de permettre leur expansion qui doit assurer l'étanchéité acoustique souhaitée.



Application

L'Acoustibloc® réduit les **transmissions** latérales entre locaux. Placé à l'aplomb des cloisons, l'Acoustibloc® améliore avantageusement les performances d'isolation acoustique des plafonds suspendus (environ 15 dB). La grande souplesse de l'Acoustibloc® lui permet d'épouser les contours de la zone à isoler.